

# déville(infos)

journal d'informations municipales - n°237 - mars 2018



## ARGENT DE LA COMMUNE : CHAQUE EURO COMPTE



Seniors  
Un spectacle pour le printemps



Propreté de la commune  
Tous concernés !



Rythmes scolaires  
Retour à la semaine de 4 jours



# ( éditorial )

## ( sommaire )

- 3 entre nous
  - | Projets, chantiers : quoi de neuf ?
  - | Bien grandir à l'accueil de loisirs
  - | Au fil de la vie
  - | Seniors : venez fêter le printemps !
  - | Propreté de la commune : tous concernés !
  - | Zoom sur : Pré-inscription scolaire pour la rentrée 2018
- 5 dossier
  - | Argent de la commune : chaque euro compte
- 8 retour sur images
- 9 vie de la cité
  - | Subventions aux associations, préparation de l'été et organisation des rythmes scolaires
- 10 rendez-vous
  - | Agenda
  - | Événement : Nouveaux habitants, bienvenue chez vous !
- 11 mairie pratique
  - | Retour à la semaine scolaire de 4 jours
  - | Les élus à votre écoute
  - | Permanences et consultations



Suivez toute l'actualité de la commune sur son site Internet [www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr) et sur [www.facebook.com/deville.les.rouen officiel](https://www.facebook.com/deville.les.rouen officiel)



### déville infos

#### journal mensuel d'informations municipales

Directeur de la Publication **Dominique Gambier** - Rédacteur en Chef **Patricia Dumalanède** - Rédaction et mise en page **Elodie Lefèvre L'Affeter**, - Crédit photos **Mairie de Déville-lès-Rouen** - Prises de vues **Sophie Hébert** - ont collaboré à ce numéro **Jennifer Brument, Aline Miroir, Agathe Villeroy** - Impression **Planète Graphique**, **Saint Martin du Vivier** Impression sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte **Imprim'Vert®**. - Tirage **7 000 exemplaires** - Reproduction libre avec mention de l'origine **ISSN1284-5310** - Distribution **La Poste/Mediapost** - Le journal **déville infos** est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).

### L'argent des impôts est notre bien commun !

Alors que la Municipalité vient de décider une nouvelle fois de ne pas augmenter les taxes des impôts locaux, je veux redire ici combien l'impôt est utile.

Il est utile car il est le moyen de construire des équipements à l'usage de tous, comme la piscine ou les écoles.

Il est utile car il permet d'offrir des services collectifs sans lesquels la vie serait bien plus difficile comme la restauration collective ou le service de soins à domicile pour les personnes les plus âgées.

Il est utile car il est le moyen d'assurer non seulement la vie collective, mais aussi la solidarité.

L'impôt, c'est l'argent public, auquel chacun contribue. Il est de notre responsabilité de l'utiliser au mieux dans le sens de l'intérêt général. Il est de notre responsabilité de ne pas accroître la contribution de chacun au moment où les revenus sont insuffisants pour trop de nos concitoyens.

C'est ce sens de la responsabilité et de l'intérêt général que nous essayons de traduire dans le budget de notre commune pour 2018.



Très chaleureusement

**Dominique Gambier**  
Maire de Déville-lès-Rouen

### (info du mois)



**150**

nouveaux bébés «dévillois» sont nés en 2017. Parce que la petite enfance est une priorité importante pour la commune, la maison de la petite enfance accompagne les familles et les guide dans le choix du mode d'accueil de leur enfant.

La maison de la petite enfance regroupe une structure d'accueil collectif pour les moins de 4 ans et le relais assistants maternels (ram). C'est un lieu de référence pour les familles. Elles peuvent y trouver les réponses à leurs interrogations et leurs besoins sur le mode de garde de leur enfant, pour qu'il soit le plus adapté à leur mode de vie : accueil collectif ou individuel, amplitudes horaires ou encore envies éducatives pour leurs enfants.

## Projets, chantiers : quoi de neuf ?

Au fil du temps, la commune se transforme et adapte ses équipements et ses espaces publics, aux besoins des habitants. Plusieurs projets sont actuellement en cours, certains vont s'achever d'ici l'été et d'autres vont se poursuivre dans les trois prochaines années.

La restructuration de l'**ancienne résidence «la Roseraie»**, par le bailleur social Habitat 76, avance. Les 44 nouveaux logements familiaux de l'avenue Fauquet seront achevés dans les mois qui arrivent.

Du côté de la **maison des arts et de la musique**, les travaux avancent normalement pour se terminer avant l'été et permettre une ouverture en septembre.



A la rentrée 2018, trois des salles de ce nouvel espace, serviront aux **élèves de l'école Andersen**. En effet, cette dernière va être entièrement rénovée pendant l'année scolaire 2018/2019. Le projet est validé, le permis de construire déposé et le dossier de consultation des entreprises, qui réaliseront les travaux, est lancé. Elles vont être choisies d'ici la fin avril pour que le chantier puisse débuter dès le début des vacances d'été.

Deux anciens sites d'usine, deux opérations de reconversion pour deux projets qui vont modifier la vie de deux quartiers. Route de Dieppe, la ville attend, ce mois-ci, le dépôt du permis de construire marquant le lancement du projet sur **l'ancien site de l'Asturienne de Penamet**. Un nouvel espace accueillant des commerces au rez-de-chaussée, des logements à l'étage et intégrant le centre médico social, va y être construit.

Dans le bas de la rue Jules Ferry, les derniers bâtiments vont être démolis début avril. L'ancien site de l'usine SPIE, devenu la zone d'aménagement concerté **«ZAC des rives de la Clairette»** prévoit la création de tout un quartier. Les travaux doivent débuter d'ici la fin de l'été avec la création des nouvelles voies de circulation et d'espaces publics dont le dossier, pour le choix des entreprises, est en cours de constitution. Pour la création des 130 à 140 logements (immeubles collectifs et maisons individuelles), les dossiers des opérateurs (bailleurs privés ou sociaux) sont en cours d'élaboration et le projet, choisi en mai.

Enfin, 3 cabinets d'architectes pour la **construction de la nouvelle piscine** vont être sélectionnés le 16 mars par le jury, composé de 6 élus et d'architectes non candidats. Le projet final sera choisi avant cet été.

## Bien grandir à l'accueil de loisirs

L'action de l'accueil de loisirs s'intègre dans une démarche complémentaire des autres espaces éducatifs que sont la famille et l'école.

**L'accueil de loisirs offre à tous les enfants de 3 à 14 ans un espace éducatif et récréatif.** C'est un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité qui favorise la découverte de nombreuses activités ; celles-ci s'inscrivent dans le projet pédagogique de la structure. Chaque mercredi après-midi et à chaque période de vacances scolaires, la commune accueille les enfants dans les bâtiments situés rue Thiault. Avant tout, elle leur offre un **cadre sécurisant et chaleureux**, tout en **respectant le rythme et les besoins de chaque enfant**. Un principe sur lequel la commune ne transige pas.

Ces conditions sont d'ailleurs évaluées à chaque fin de session, tout comme le respect des trois objectifs qui guident la mise en place des activités proposées aux enfants.

A travers le projet pédagogique de la structure, la commune souhaite développer **« le vivre ensemble »** et aider l'enfant à devenir **« grand »**, développer la **curiosité** et les **capacités de l'enfant** tout en proposant une **thématique annuelle** commune à toutes les tranches d'âge (« L'art » pour cette année 2017/2018).



Du jeudi 26 avril au vendredi 11 mai, différentes activités et temps forts seront ainsi proposés aux enfants ! Pour garantir un accueil de qualité, les inscriptions s'effectuent impérativement à la semaine (avec ou sans mercredi), dès maintenant et sont enregistrées en mairie jusqu'au 6 avril.

**Hôtel de Ville**  
**02 32 82 34 80**

**RECENSEMENT MILITAIRE** les jeunes nés en décembre 2001, janvier, février et mars 2002 doivent se faire recenser, entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant, à l'Hôtel de Ville, service «population», munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

**SPECTACLE DE PRINTEMPS POUR LES AÎNÉS** mardi 20 mars - 15h - centre culturel Voltaire / inscription obligatoire : mardi 6 mars -9h/12h - 14h/16h - maison de l'animation **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

**CHASSE AUX OEUFS DE PÂQUES** du comité des fêtes / samedi 7 avril - 14h-16h30 - parc du Logis / inscription obligatoire : comitesdesfetes76250@gmail.com **06 06 83 15 52**

**BOURSE AUX VÊTEMENTS** L'association des Familles de France organise une bourse aux vêtements le mercredi 7 mars de 9h à 18h, salle des associations. Le dépôt des articles s'effectue le mardi 6 mars de 9h à 18h (adhésion possible sur place). **02 35 75 98 13 - asso-ff-deville@sfr.fr**

## au fil de la vie

janvier 2018

Bienvenue | Mia, Véronique, Myriam DENIS

**Condoléances** | Renée HOUCHARD veuve BOULARD | Louise BRUCHET épouse PILARD | Raymonde BEUVANT veuve LETELLIER | Micheline BOURGEOIS épouse GUILLORET | Pascal DESPRÉS | Jacqueline PIERRAIN veuve ANTOR | Joselyne ETENNEMARE veuve GAUDU | Odile LEGOIS veuve LEGRAND | Françoise PATIN divorcée CHAPUIS | Geneviève CARPENTIER veuve WANDELLE

Les naissances et les mariages sont publiés dans le journal municipal sur accord express des intéressés. Pour partager un heureux événement ou pour tout renseignement, merci de contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail, [cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr](mailto:cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr)

## Seniors : venez fêter le printemps !



C'est une tradition depuis quelques années maintenant, la commune offre aux aînés un spectacle pour fêter l'arrivée du printemps ! L'occasion pour les seniors de se retrouver le temps d'un après-midi chaleureux, festif et convivial. Une friandise est offerte à la fin de la représentation.

Cette année le **spectacle a lieu mardi 20 mars à 15h** au centre culturel Voltaire. Attention, pour assister au spectacle de printemps, **l'inscription est obligatoire**. Elle se déroule le mardi 6 mars à la maison de l'animation (3 rue Jules Ferry), de 9h à 12h et de 14h à 16h.

**Hôtel de Ville - C.C.A.S**  
02 32 82 34 80

## Propreté de la commune : tous concernés !

Déjections canines dans les massifs fleuris, mégots de cigarettes dans les caniveaux, dépôts sauvages d'encombrants et de déchets ménagers : les incivilités sont malheureusement encore bien trop nombreuses dans la commune.



**Laisser les déjections de son chien sur le trottoir ou dans les espaces verts**, ce n'est pas seulement un désordre esthétique ou une nuisance olfactive pour les passants. C'est aussi un manque de respect pour les agents de la commune qui se retrouvent imprégnés d'excréments au moment des tontes notamment. *Pourquoi ne pas utiliser les distributeurs de sacs pour ramasser les déjections de votre animal ?* Si vous ne les ramassez pas, vous êtes redevable d'une amende de 17€ et si en plus, votre chien n'est pas tenu en laisse, vous devez vous acquitter de 38€.

**Laisser son container à ordures sur le trottoir gêne le passage, de même que les dépôts sauvages d'encombrants polluent la commune.** Certes, la déchetterie de la ville est fermée pour travaux. Il ne sert donc à rien de déposer ses déchets devant les grilles. Les pieds des arbres et les rivières ne sont pas faits pour recevoir les déchets non plus. En attendant la réouverture de la déchetterie de la ville, les encombrants peuvent donc être déposés à celle de Maromme. Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer, la Métropole organise un service de ramassage gratuit des encombrants, en appelant le 0 800 021 021.

**Notre ville n'est pas une poubelle. Il est donc de la responsabilité de chacun d'adopter un comportement respectueux.**

## ZOOM SUR...

### Pré-inscription scolaire pour la rentrée 2018

Elle n'a lieu que dans quelques mois mais la rentrée scolaire de septembre 2018 se prépare dès maintenant avec les pré-inscriptions. Sont concernés, les enfants qui font leur première rentrée en école préélémentaire, qui viennent d'emménager sur la commune ou qui étaient scolarisés dans un établissement privé.

Jusqu'au vendredi 16 mars, rendez-vous au pôle inscription de l'Hôtel de Ville de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi), pour y déposer le dossier avec les justificatifs demandés. *Dossier disponible en Mairie ou sur le [www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr)*

L'admission définitive est confirmée par la direction de l'école, à compter du lundi 14 mai.

**Hôtel de ville - 02 32 82 34 80**

en bref !

- | **COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX** Reprise de la collecte hebdomadaire à compter du lundi 12 mars. "Ma Métropole" 0 800 021 021
- | **TÉLÉASSISTANCE** permet aux personnes âgées d'être reliées 24h/24 à un opérateur qui demande du secours en cas d'urgence. A Déville, les frais d'installation sont pris en charge par le c.c.a.s., seul l'abonnement est à payer. **C.c.a.s., Hôtel de Ville** 02 32 82 34 80
- | **FERMETURE DE LA MÉDIATHÈQUE ANNE FRANK** samedi 31 mars
- | **ACCUEIL DE LOISIRS, VACANCES DE PRINTEMPS** (du jeudi 26 avril au vendredi 11 mai) inscription jusqu'au vendredi 6 avril auprès du pôle inscription de l'Hôtel de Ville **02 32 82 34 80**. Formulaire d'inscription téléchargeable sur le site de la commune [www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr)
- | **DISPOSITIF PÔLE EMPLOI NORMANDIE «ADEDA»** pour faciliter l'accueil des demandeurs d'emploi déficients auditifs avec une tablette tactile et des Boucles à Induction Magnétique portatives (bim).



## **ARGENT DE LA COMMUNE : CHAQUE EURO COMpte**

Le 1<sup>er</sup> février, les élus ont voté le budget 2018. La Municipalité maintient ses engagements auprès des habitants. Une partie de ce budget va donc être investie pour équiper la ville et construire l'avenir, l'autre partie va servir à faire fonctionner les services municipaux au quotidien. La bonne gestion financière de la commune réalisée depuis 23 ans, lui permet même aujourd'hui de lancer la construction d'une nouvelle piscine, sans augmenter les taux d'imposition.

# ( dossier )

## Budget de fonctionnement = 11 261 125 €

Nos moyens...	...leur affectation
Produits des services et de gestion <b>829 660 €</b>	Frais de personnel <b>6 917 835 €</b>
Impôts et taxes <b>8 282 886 €</b>	Fonctionnement courant des services <b>3 451 890 €</b>
Participations et dotations <b>2 076 039 €</b>	Gros entretien <b>96 020 €</b>
Autres recettes <b>72 540 €</b>	Frais financiers <b>300 000 €</b>
	Prélèvement pour investissement <b>495 380 €</b>

### Comment se construit le budget ?

Lors du dernier Conseil Municipal, les élus ont voté le budget primitif pour cette année 2018 : **14 057 092€**, un budget rigoureusement élaboré avec les services municipaux.

Le budget primitif permet d'estimer les recettes à encaisser et les dépenses à réaliser entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de l'année.

Le budget se compose d'une **section de fonctionnement**, dédiée aux services nécessaires à la vie des habitants et d'une **section investissement** qui assure l'amélioration de l'ensemble des structures municipales et du cadre de vie.

Si les dépenses d'argent réalisées tiennent compte des choix politiques des élus, certains éléments ne sont pas maîtrisables : les dotations de l'Etat, les dépenses liées à l'augmentation du coût de la vie (énergie, électricité...). Il est donc important d'être rigoureux pour bien gérer l'argent public. **La commune doit maîtriser au maximum ses dépenses de fonctionnement, pour maintenir son épargne permettant l'entretien des équipements et l'investissement courant.**

En cours d'année, les prévisions de ce budget primitif peuvent être réajustées, en autorisant éventuellement de nouvelles dépenses et recettes.

### D'où provient l'argent de la commune ?

#### Des contribuables,

chaque année, le Conseil Municipal fixe le montant des taux d'imposition locaux, soit **39,53%** des recettes de la commune.

#### De l'Etat,

chaque année, l'Etat verse de l'argent aux communes pour leur permettre de faire face à leurs dépenses, soit **14,89%** des recettes de la commune.

#### Des autres collectivités territoriales,

comme la Métropole Rouen Normandie, qui peut donner des subventions pour aider à l'aménagement des communes, soit **24,98%** des recettes de la commune.

#### D'autres organismes,

comme la caf, soit **3,79%** des recettes de la commune.

#### Des usagers des services municipaux,



par le biais des services payants, comme la restauration collective, les accueils de loisirs, etc., soit **5,58%** des recettes de la commune.

#### Des emprunts,

que la commune peut contracter pour financer de gros projets soit **11,23%** des recettes de la commune.

## zoom sur...

### Construction d'une nouvelle piscine

Comme expliqué dans le dossier du *déville infos* de janvier, la construction d'une nouvelle piscine a pu être engagée grâce à une conjonction favorable. En effet, la Métropole et la Région subventionnent les communes pour la rénovation et création de piscines, à hauteur de 30 et 15%. A cela s'ajoutent des aides du Département et de l'Etat, la commune pourra ainsi obtenir 3 ou 4 millions d'euros de subvention. Il resterait à financer au maximum 3 millions d'euros. Cet investissement est parfaitement réalisable, du fait de la bonne gestion financière de la commune.

C'est donc au niveau du budget de fonctionnement que la ville se montre prudente. Pour faire fonctionner ce nouvel investissement, une fois la piscine construite, la commune ne pourra engager des dépenses de personnel, d'eau et de chauffage supplémentaires. De nouvelles activités, des plages d'ouverture plus grandes... ne seront envisageables que si le succès est au rendez-vous et que les recettes de la piscine augmentent. Aucune dépense ne sera engagée par la ville. L'objectif reste toujours de ne pas augmenter les taux d'imposition.

# ( dossier )

## Budget d'investissement = 2 795 967 €

Nos moyens...	...leur affectation
Fonds de compensation de la TVA 110 000 €	Remboursements d'emprunts 300 000 €
Subventions d'équipement 1 026 335 €	Grands projets 2 041 500 €
Versement Métropole 80 597 €	Investissements courants 342 127 €
Autofinancement 595 380 €	Autres (avances pour grands projets) 112 340 €
Emprunt en capital 983 655 €	

**2** millions d'euros d'investissement pour l'avenir



1



4



2



5



3



6

La Municipalité continue à investir pour équiper la ville et garantir aux habitants un bon niveau de service public et un cadre de vie agréable.

La **Maison des Arts et de la Musique** prend forme dans les locaux de l'ancienne école Hélène Boucher (1).

Les opérations de requalification de l'ancienne usine **Asturienne** et de l'ancienne usine **SPIE** avec le financement de l'opération de la **ZAC des Rives de la Clairette** (2) sont également programmées.

Plusieurs **bâtiments municipaux** vont être mis aux normes d'**accessibilité** (Hôtel de Ville, écoles Blum et Bitschner, cheminement entre l'accueil de loisirs et l'école Crétay...) (3).

Les travaux de **rénovation** de l'école Andersen vont également être lancés (4).

Les études pour la construction **de la nouvelle piscine** se concrétisent avec le lancement du concours d'architecte (5).

En 2018, des opérations de **désamiantage résiduel** seront réalisées dans plusieurs bâtiments municipaux et des **aires de jeux** vont être remplacées dans les espaces publics et les écoles (6).

(voir aussi article en page 3)

## A RETENIR

### IMPÔTS

Pas de hausse des taux d'imposition depuis 1995  
16,83 : taxe d'habitation  
31,24 : taxe foncière (bâti)  
62,67 : taxe foncière (non bâti)

### UNE VILLE PEU ENDETTÉE

160 € par habitant  
(918 € en moyenne dans une ville de même taille)

### DES EFFORTS POUR RÉDUIRE LES DÉPENSES

Frais de personnel maîtrisés et services municipaux toujours mobilisés pour éviter toute dépense inutile

### MAINTIEN DE L'INVESTISSEMENT

Près de 2,8 millions d'euros investis pour améliorer le quotidien et construire l'avenir des habitants

# ( retour sur images )



Les anciens combattants se sont retrouvés pour l'assemblée générale des ACPG-CATM.



L'heure du bilan également pour l'ALD rando déville...



Les associations de la commune ont fêté les rois !  
l'ALD Pétanque



la cible dévilloise



Galette également pour le comité de Jumelage



le vélo club



Les anciens combattants de l'UNC ont eux aussi fêté les rois tout en jouant au loto !



Pour les aînés, les rois se fêtent en spectacle !

**Retrouvez plus d'images sur le site Internet de la Ville**

Le QR code est lisible à partir d'un téléphone portable équipé d'une application compatible.

Il vous suffit de flasher le QR code ci-contre pour accéder à la galerie d'images du [www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr)



Succès pour le concert autour du cinéma de l'Orchestre Symphonique de Déville.

Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> février 2018



## Subventions aux associations, préparation de l'été et organisation des rythmes scolaires



... et les membres de l'Amicale des Anciens Travailleurs



le Dévil(le) des jeux



Galette toujours pour les enfants de l'USEP !



Challenge de musculation avant de partager la galette !



Pascal Jahouel, auteur dévillois a présenté son dernier livre à la médiathèque Anne Frank.

Ce Conseil municipal est d'abord consacré au vote du budget, en ce début d'année : un budget maîtrisé pour les dépenses de fonctionnement et dynamique, avec le financement de la rénovation de l'école Andersen et l'amorce de celui de la nouvelle piscine ; la ZAC des Rives de la Clairette, comme la Maison des Arts sont également financés ! Tout ceci avec des taux d'imposition qui n'augmentent pas pour la 25<sup>e</sup> année consécutive. Dans le même temps, ces projets nécessitent une recherche active de subventions pour la commune.

Cette période de l'année est aussi celle du renouvellement des subventions aux associations, maillon essentiel de la vie communale.

C'est aussi le moment de préparer les vacances, avec la mise en place des dispositifs de soutien aux

activités de loisirs de l'été. Enfin, au programme de ce Conseil, les décisions sur l'organisation des rythmes scolaires pour la rentrée prochaine. La municipalité avait souhaité que dans chaque école, les parents soient consultés, et que les conseils d'école se prononcent sur un retour ou non à la semaine de 4 jours. L'avis des écoles est largement favorable à un retour à la semaine des 4 jours. Comme il s'y était engagé, monsieur le Maire a proposé de préparer la rentrée dans cette perspective. Il convient maintenant de réorganiser les horaires des écoles, le fonctionnement des garderies périscolaires, des accueils de loisirs, de l'école de musique...pour être prêt pour la rentrée prochaine.

Tous ces votes ont été acceptés à l'unanimité sauf pour le budget où le Front National a voté contre, mais sans en donner les raisons !

## Tribune de l'opposition

(obligation prévue par la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité) **Les propos publiés ci-dessous, le sont sous l'entièbre responsabilité de leurs auteurs, y compris les fautes d'orthographe**

### Liste Front National

**«Mon silence ne fait pas de moi un criminel»**

Dans l'après-midi du 5 février, une peine de vingt ans de prison a été requise pour Salah Abdeslam. Il s'agit de la peine maximale prévue en correctionnelle pour les faits jugés. Puis viendra le procès en France.

**«Il est le plus coûteux!»**

13.000 euros ont été dépensés dans les sept caméras. L'administration pénitentiaire voit grand pour Salah Abdeslam avec deux cellules pour lui tout seul. Il coulerait la modique somme de 6000€ par mois ? Sachant que la peine de mort n'a plus cours en France, et qu'il a 28 ans le calcul est simple.

Il a 32 gardiens affectés à sa surveillance, et quatre personnes affectées quotidiennement au visionnage permanent de deux cellules.

On peut comprendre la grogne des surveillants pénitentiaires, et la nôtre, car il faut bien payer tout ça... « Pour info, nous on peut manifester ! »

Les frais de la défense de Salah Abdeslam seront pris en charge par l'aide juridictionnelle Française, a assuré son avocat **Franck Berton**. Une procédure qui existe depuis 1972.

**« Il y a des hommes malheureux. Christophe Colomb ne peut attacher son nom à sa découverte ; Guillotin ne peut détacher le sien de son invention. »**  
**Victor Hugo**

# ( rendez-vous )

## agenda

### MARS

#### >> jusqu'au samedi 24

**EXPOSITION** «Marc Pouyet et le Land art»  
médiathèque Anne Frank

#### >> samedi 3

**RANDONNÉE**  
départ 8h30, parking salle des associations

#### >> lundi 5

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** de l'association «arts et loisirs des cheveux d'argent»  
17h, «la Filandière»

#### >> mardi 6

**INSCRIPTION** pour le spectacle de printemps offert aux aînés par la commune  
9h-12h/14h-16h, maison de l'animation

#### RANDONNÉE

départ 13h30, parking salle des associations

#### >> mercredi 7

**BOURSE AUX VÊTEMENTS**  
Familles de France  
9h-18h, salle des associations «les rivières»

#### >> samedi 10

**ÉCOUTE, VOIR**  
dès 5 ans, sur inscription  
15h, médiathèque Anne Frank

#### >> mardi 13

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** des Familles de France  
14h30, salle des associations «les rivières»

#### >> mercredi 14

#### RANDONNÉE

départ 13h30, parking salle des associations

#### ASSEMBLÉE

#### GÉNÉRALE

des Anciens Combattants UNC

14h30, salle des associations «les

moulin»

#### ATELIER CRÉATIF

«Land art»

15h, médiathèque Anne Frank

#### CONSEIL

#### D'ADMINISTRATION

du comité de jumelage

18h30, salle des associations «les rivières»

#### >> jeudi 15

**REPAS** de l'amicale des anciens travailleurs  
12h30, halle du pont roulant

#### >> vendredi 16

#### APRÈS-MIDI JEUX

«Le Devil(l)e des jeux»  
20h, salle des associations

#### >> samedi 17

#### MARMOTHÈQUE

0-3 ans, sur inscription  
10h15 et 11h,

médiathèque Anne Frank

#### ATELIER ILLUSTRATION

«le printemps de Botticelli»

15h, médiathèque Anne Frank

#### PAPOTHÈQUE -

#### FAMILLES DE FRANCE

16h, salle des associations «les rivières»

#### SAINTE PATRICK

14h, «la Filandière»

#### >> du dimanche 18 au lundi 26

**ACCUEIL** des collégiens du Dietrich Bon Hoefffer par les collégiens de Jules Verne

#### >> mardi 20

#### REPAS DE PRINTEMPS

12h, «la Filandière

#### SPECTACLE DE

#### PRINTEMPS

offert aux aînés par la commune  
15h, centre culturel Voltaire

#### JEUX NAUTIQUES

de l'USEP

16h, piscine municipale

#### >> mercredi 21

#### HEURE DU CONTE AVEC CÉCILE

dès 5 ans, sur inscription  
15h, médiathèque Anne Frank

#### RÉCEPTION DES

#### NOUVEAUX HABITANTS

18h, Hôtel de Ville

#### >> jeudi 22

#### REPAS

de l'amicale des anciens travailleurs  
12h30, halle du pont roulant

#### >> samedi 24

#### CLUB DE LECTURE

dès 16 ans, entrée libre

10h30, médiathèque Anne Frank

#### SPECTACLE

«histoires comme ça - Rudyard Kipling»

15h, médiathèque Anne Frank

#### FUTSAL

Ruche Déville Futsal /

Le Havre Futsal

19h30, gymnase

Ladoumègue

#### >> dimanche 25

#### SPECTACLE

de l'Orchestre Symphonique de Déville

15h30, centre culturel Voltaire

#### >> mardi 27

#### RANDONNÉE

départ 13h30, parking salle des associations

#### >> mercredi 28

#### RANDONNÉE

départ 13h30, parking salle des associations

#### SPECTACLE

de la classe d'éveil artistique de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique

14h, «la Filandière»

#### >> jeudi 29

#### CONSEIL MUNICIPAL

séance publique  
20h30, Hôtel de Ville

#### >> vendredi 30

#### CONCERT «H COMME ARNOH»

entrée libre  
18h, médiathèque Anne Frank

#### >> samedi 31

#### FUTSAL

Ruche Déville Futsal /

Soquence Graville

19h30, gymnase

Ladoumègue

### AVRIL

#### >> du mardi 3 au samedi 21

#### EXPOSITION

«jardiner naturellement»  
médiathèque Anne Frank

## événement

### Nouveaux habitants : bienvenue chez vous !

Comme chaque année, les nouveaux habitants de la commune sont conviés à une réception à l'Hôtel de Ville.

C'est l'occasion pour les élus et les services municipaux de leur souhaiter la bienvenue et de faire connaissance. Infrastructures municipales, fonctionnement et projets de la Ville, offres de service entre autre, cette rencontre conviviale a pour but également de faire découvrir la commune.

Cette année, la réception a lieu le **mercredi 21 mars à 18h à l'Hôtel de Ville**, salle du Conseil Municipal.

*Vous n'avez pas reçu d'invitation ? Contactez le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail : cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr*



## Retour à la semaine scolaire de 4 jours



Suite à la commission scolaire extra-municipale du 26 novembre 2017, l'équipe municipale a lancé une **consultation auprès des écoles sur l'aménagement des rythmes scolaires**.

Pour rappel, les jeunes élèves de la ville bénéficient, depuis septembre 2013, d'un aménagement de la semaine d'école sur 4 jours et demi. En juin dernier, le ministre de l'Éducation Nationale a proposé aux communes qui le souhaitent, de revenir sur une organisation de la semaine répartie sur 4 jours.

**La ville a donc demandé l'avis des principaux intéressés, afin de répondre au mieux aux besoins des familles.** L'ensemble des parents a été consulté par l'intermédiaire des représentants de parents d'élèves. Les conseils des 7 écoles primaires se sont ensuite réunis et tous, se sont positionnés, très majoritairement, pour un retour à la semaine de 4 jours.

Une délibération a donc été présentée lors du dernier Conseil Municipal afin de déroger à l'organisation officielle de la semaine scolaire. Ce texte a été transmis aux services de l'inspection académique. Des réunions de travail et différentes consultations sont en cours afin d'**harmoniser les nouveaux horaires des écoles mais aussi réorganiser, notamment avec les associations, l'utilisation des structures municipales** (gymnases, piscine, médiathèque, école municipale de musique, de danse et d'art dramatique...). Le temps de travail des agents des écoles, cantines, accueils de loisirs, service des sports et autres structures municipales doit aussi être réorganisé.

Le nouveau PEDT (projet éducatif territorial) va être présenté lors du Conseil Municipal du jeudi 29 mars 2018.

## Permanences et consultations

à l'Hôtel de Ville

**Conseillers Départementaux - Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger** reçoivent le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois, de 10h à 12h.

Tél : 02 35 03 54 19 - [bertrand.bellanger@seinemaritime.fr](mailto:bertrand.bellanger@seinemaritime.fr)

**Député - Damien Adam** reçoit le 4<sup>e</sup> samedi de chaque mois, de 10h à 12h, sur rendez-vous.  
**Samedi 24 mars**

Permanence parlementaire - 73 rue du Général Leclerc 76000 Rouen - Tél : 02 35 71 16 70

**Permanence juridique** le 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h

## Hôtel de Ville : mode d'emploi

### Hôtel de Ville

1 place François Mitterrand  
BP 73

76250 Déville lès Rouen  
Tél : 02 32 82 34 80 / Fax : 02 35 76 35 21  
[www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr)  
<https://www.facebook.com/deville.les.rouen officiel/>

### Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h  
le vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

### Accueil du public jusqu'à 17h30

Permanence d'accueil pour les actes d'état-civil  
le samedi de 9h à 12h

Police Municipale sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

### Les élus à votre écoute

*Le Maire et les adjoints se tiennent à votre disposition et vous reçoivent sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville. Se renseigner au Cabinet du Maire.*

*Tél : 02 35 76 88 18 - Email : [elus@mairie-deville-les-rouen.fr](mailto:elus@mairie-deville-les-rouen.fr)*

**Dominique Gambier** • Maire

**Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous**

**Mirella Deloignon** • Maire adjointe chargée de la réussite éducative et de la vie culturelle

**Jacques Maruitte** • Maire adjoint chargé des affaires financières et des services publics extérieurs

**Edith Hourdin** • Maire adjointe chargée des seniors, des personnes âgées et des anciens combattants

**Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 17h30 et sur rendez-vous le samedi**

**Robert Legras** • Maire adjoint chargé du numérique, du commerce et des accueils de loisirs

**Annie Boutin** • Maire adjointe chargée de la petite enfance

**Jérôme Vallant** • Maire adjoint chargé des bâtiments municipaux, des commissions de sécurité et d'accessibilité

**Annette Boutigny** • Maire adjointe chargée de la solidarité et de l'insertion

**Mohamed Jaha** • Maire adjoint chargé des affaires sportives

**Reçoit sur rendez-vous le samedi**

**Xavier Dufour** • Maire adjoint chargé de la valorisation de l'environnement urbain

à la maison de l'animation

**ADMR (Association du service à domicile)** Permanence le mardi de 13h30 à 16h30

**UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles)** Permanence les trois derniers vendredis du mois de 9h à 12h

**Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise**  
Accueil sans rendez-vous le lundi et le mardi de 9h à 12h.  
Tél : 02 32 82 50 10



Ceci



N'EST PAS UN

**CROTTOIR**

alors

Prenez un sac



ET

**RAMASSEZ**



Merci !



[www.deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr)

Rejoignez-nous sur  
deville-les-rouen.fr

Rejoignez-nous  
sur Facebook !



Actualités culturelles  
et dernières infos  
sur la page officielle :  
Mairie de Déville lès Rouen

